



*Certification
d'Aptitudes à la
Médiation Animale
(CAMA)*



Informations CAMA

Informations générales sur les examens pratiques avec les chiens

La Certification d'Aptitudes à la Médiation Animale (CAMA) est une évaluation destinée aux professionnels et aux personnes qui travaillent ou souhaitent travailler en médiation animale avec leur chien. Cette certification vise à valider les compétences pratiques du binôme humain-chien, en portant une attention particulière au bien-être de l'animal, à la qualité de la relation et aux conditions de travail.

Déroulement de l'examen

L'examen de la CAMA est entièrement pratique. Il permet d'évaluer le binôme en situation à travers différents exercices et mises en situation.

L'évaluation est réalisée par deux éducatrices canines agréées par le SCAV, garantissant un regard professionnel et objectif.

Conformément aux pratiques de nombreuses certifications, la grille d'évaluation n'est pas transmise à l'avance. Les critères portent notamment sur :

- la qualité de la relation entre le chien et son conducteur,
- la communication et la gestion du chien,
- la capacité du chien à évoluer dans un cadre de médiation,
- le respect du bien-être animal.

Important : durant les exercices, les renforçateurs (nourriture ou autre) ne peuvent pas être donnés. Ils peuvent en revanche être utilisés à la fin de chaque exercice.

Conditions pour se présenter à l'examen

Pour participer à la CAMA, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Le chien doit être âgé d'au moins 2 ans révolus.
- Un certificat vétérinaire de bonne santé, daté de moins d'un mois avant l'examen, doit être fourni.
- Le carnet de vaccination du chien doit être présenté le jour de l'examen.

Journée d'entraînement (préparation recommandée)

Une journée d'entraînement est proposée afin de permettre aux participants de se préparer dans des conditions proches de l'examen.

- Date : Dimanche 29 mars 2026
- Lieu : Ther'Animal
- Horaire : 9h00 à environ 17h00 (selon le nombre de chiens)
- Tarif : 150 CHF

Cette journée est fortement recommandée pour se familiariser avec les attentes et ajuster sa pratique.



Informations CAMA

Passation de l'examen CAMA

- Date : Dimanche 7 juin 2026
- Horaire : 9h00 à environ 17h00 (selon le nombre de chiens)
- Tarif : 200 CHF

Examen en situation réelle (après la CAMA)

Pour les personnes qui pratiquent déjà la médiation animale avec leur chien, un examen complémentaire en situation réelle peut être organisé après l'obtention de la CAMA.

Cet examen consiste en une observation sur le lieu de pratique afin d'évaluer :

- le bien-être du chien,
- son environnement de travail,
- la qualité de l'organisation et du cadre proposé.

Tarif : 150 CHF (hors frais de déplacement)

Cours privés (optionnel)

Des cours privés peuvent être proposés :

- pour préparer le binôme à l'examen CAMA,
- pour accompagner l'arrivée d'un nouveau chien ou chiot (familiarisation, socialisation, bases de travail),
- pour travailler des situations spécifiques, sur terrain ou directement sur le lieu de pratique.

Inscriptions

Les inscriptions aux journées d'entraînement, aux cours privés, aux sessions d'examen et aux examens en situation réelle se font par email à l'adresse suivante: salomemagri@gmail.com

Renseignements

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, il est possible de prendre contact directement par email à l'adresse suivante: salomemagri@gmail.com



Inscription CAMA

Délais d'inscription au: 15 mars 2026

Je m'inscris pour:

Entraînement : Dimanche 29 mars 2026

Cours privé

Examen : Dimanche 7 juin 2026

Examen en situation réelle

Information dédenteur du chien

Nom:

Prénom:

Adresse:

Mail:

Téléphone:

Informations sur votre chien

Nom:

Âge:

Race:

Sexe: Femelle Mâle

Stérilisé/ castré: Oui Non

Degré d'éducation:

Date et signature

Acompléter, signer et envoyer par mail à l'adresse suivante: salomemagri@gmail.com

Ther'animal